



Nicolas Jutzet, co-fondateur Liber-thé, responsable de projet à l'Institut Libéral

Que signifie pour vous le système de milice ?

NJ : Avec le système de milice, les citoyens assument une part de responsabilité de la vie en commun, en mettant à disposition leur temps et des compétences. Ainsi, on arrive à des solutions efficaces et proches du terrain, sans avoir besoin d'un appareil bureaucratique conséquent. Un système de milice qui fonctionne, c'est le signe d'une société de citoyens libres, qui s'engagent pour sauvegarder ce succès.

Que répondez vous à celles et ceux qui disent que la professionnalisation est un moyen de contrer l'affaiblissement du système de milice ?

NJ : C'est un leurre. La professionnalisation combattrait les symptômes du problème (la baisse de l'engagement), mais pas ses racines (pourquoi l'engagement baisse). Sur le court-terme, cette solution serait peut-être une amélioration de façade, mais sur le long-terme elle va définitivement enterrer le principe de milice. Car elle démotivera tout ceux qui s'engagent de façon bénévole et volontaire. La tentation de déléguer cette charge à d'autres, à des professionnels payés ou à l'Etat, amplifierait. Or, la professionnalisation ferait émerger des profils qui connaissent moins bien le terrain que les miliciens et qui s'en éloignent avec le temps. Alors que le système de milice permet actuellement d'avoir des réponses appropriées aux problèmes auxquels les différents secteurs d'activités font face.

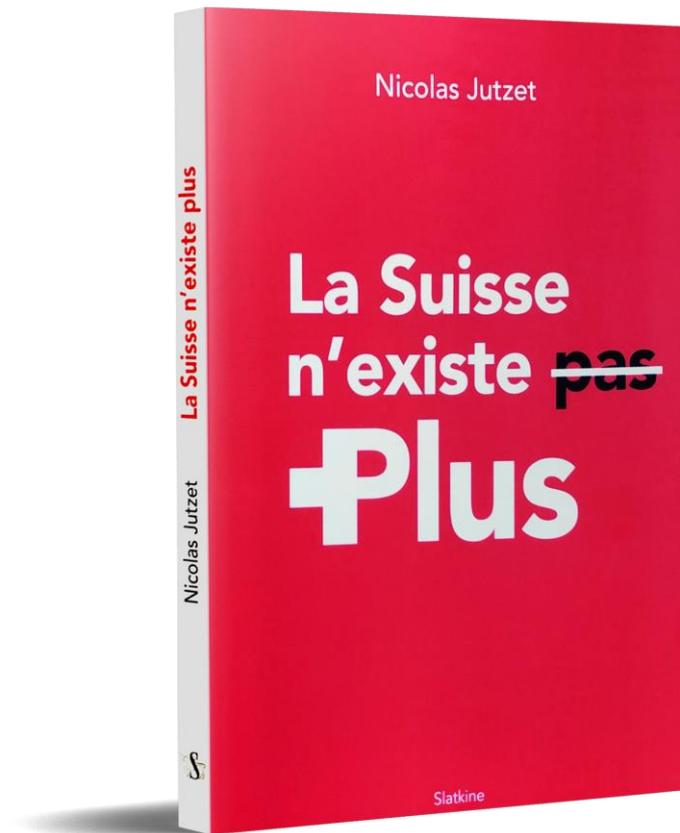
Comment encourager les entreprises et les employés à s'engager comme milicien dans les milieux associatifs ?

NJ : Au milieu du 20ème siècle, le fondateur de Migros Gottlieb Duttweiler siégeait à Berne, avec des cadres de son entreprise. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas : un fossé s'est créé entre l'économie privée et la politique. Ce qui entraîne une perte de connaissance du terrain dans le processus politique et une moindre compréhension des enjeux économiques, car les élus sont en majorité des professionnels de la politique au niveau fédéral. Il faut casser cette dynamique de professionnalisation de la politique. Quelques entreprises visionnaires doivent se saisir de ce problème et servir d'exemple, en envoyant des représentants en politique. Ce qui enclencherait une nouvelle dynamique. Il faut que les entreprises redéveloppent une meilleure tolérance vis-à-vis de l'engagement de milice de leurs employés. Ce qui fluidifiera, in fine, les relations entre la politique et l'économie, mais aussi entre l'économie et la population, car ils pourront à nouveau dialoguer ensemble

Que devrait faire le législateur pour sauver le principe de milice ?

NJ : Au niveau fédéral : en faire moins et décentraliser les prises de décisions au niveau communal et cantonal. L'engagement de milice dans son environnement de vie, sa commune, ou son canton, n'est aujourd'hui souvent plus vraiment attractif, car il consiste à mettre en œuvre des décisions prises ailleurs. A titre d'exemple, il n'est pas rare que le budget d'une petite commune soit fait à 80% de dépenses obligatoires (des obligations décidées par l'échelon supérieur, cantonal ou communal). Il faut que cela change, faute de quoi, l'engagement de milice continuera de baisser.

3.10.2023



ISBN 9782832112595

Editions : Slatkine

<https://www.slatkine.com/fr/editions-slatkine/75927-book-07211259-9782832112595.html>